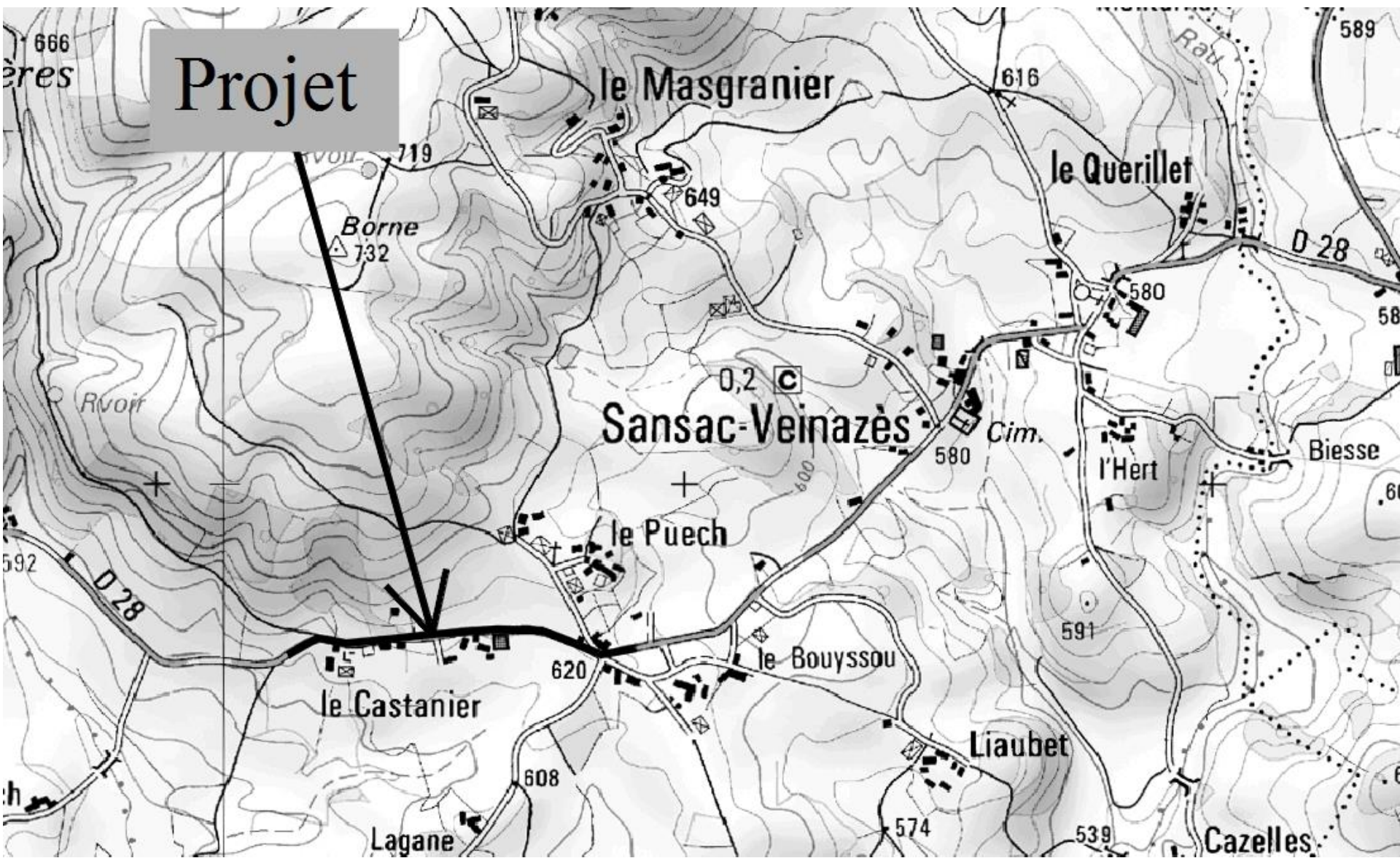




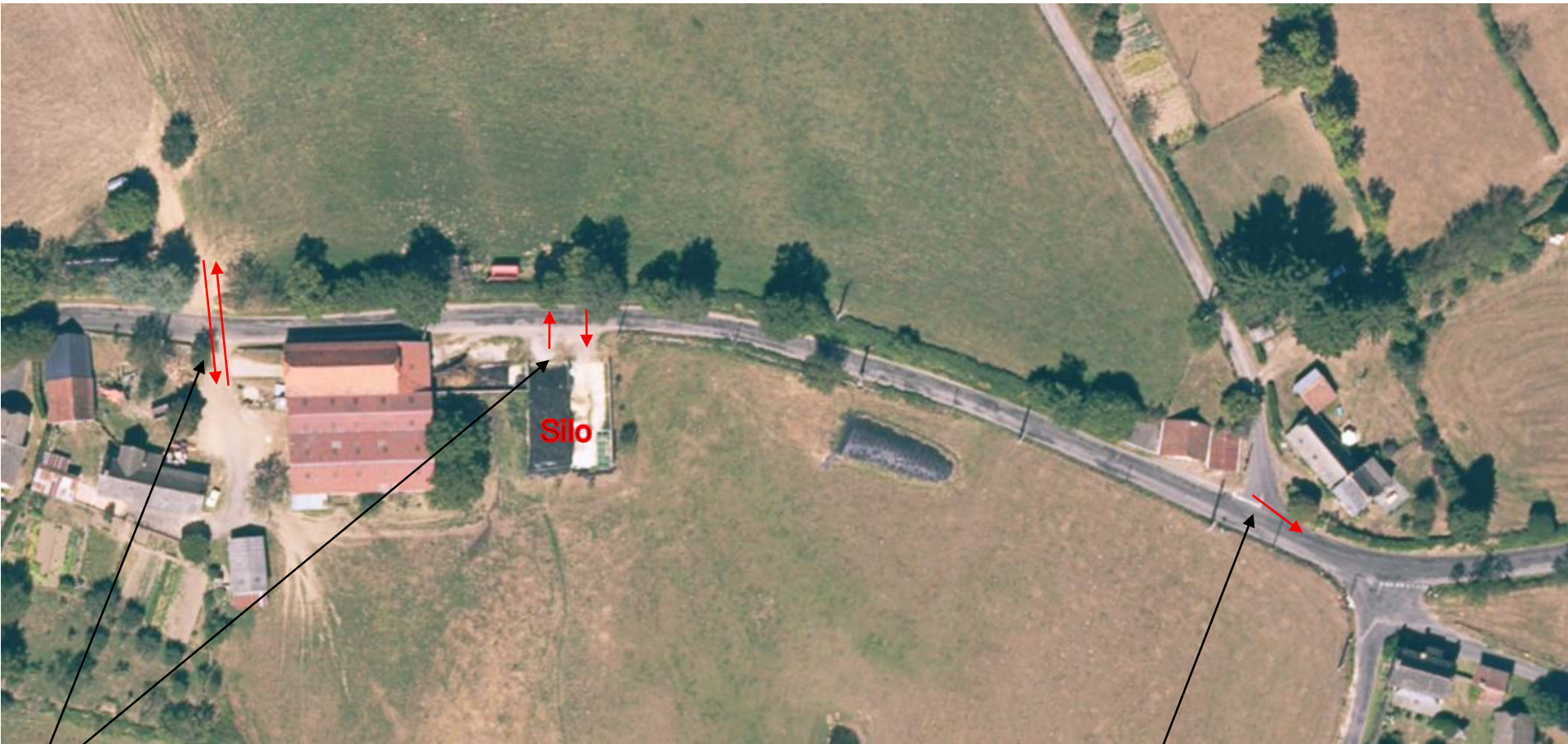
RD28 Sansac Veinazès  
Entre Castagner et Bouissou  
PR20.800  
Reportage travaux de sécurisation  
2015

## Situation





# Problématiques

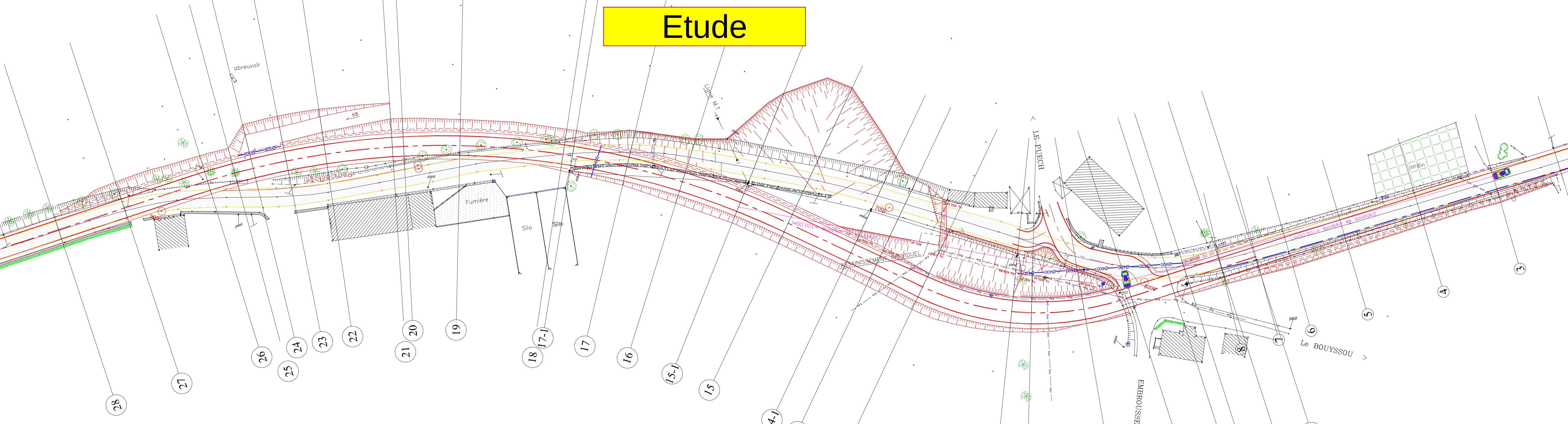


L'agriculteur fait traverser quotidiennement la départementale par ses bêtes.  
Il empiète sur la chaussée pour charger ou décharger le silo.

La visibilité en sortie de la voirie communale est quasi nulle à gauche.

**Le tracé est fluide et la vitesse de référence est de 80km/heure.  
Les distances de visibilité aux carrefours ne sont donc pas adaptées et la zone est donc dangereuse .**

# Etude





Le réalisé.



L'agriculteur peut traverser la départementale avec ses bêtes sans danger.  
Il accède au silo sur la voie rétrocedée.  
Une rampe d'accès au pré à été réalisée.  
L'ancienne départementale à été remise en culture.

La visibilité en sortie de la voirie communale est suffisante.  
L'habitation du particulier bénéficie d'une grande aire de stationnement.  
Les réseaux de télécommunication sont enfouis.



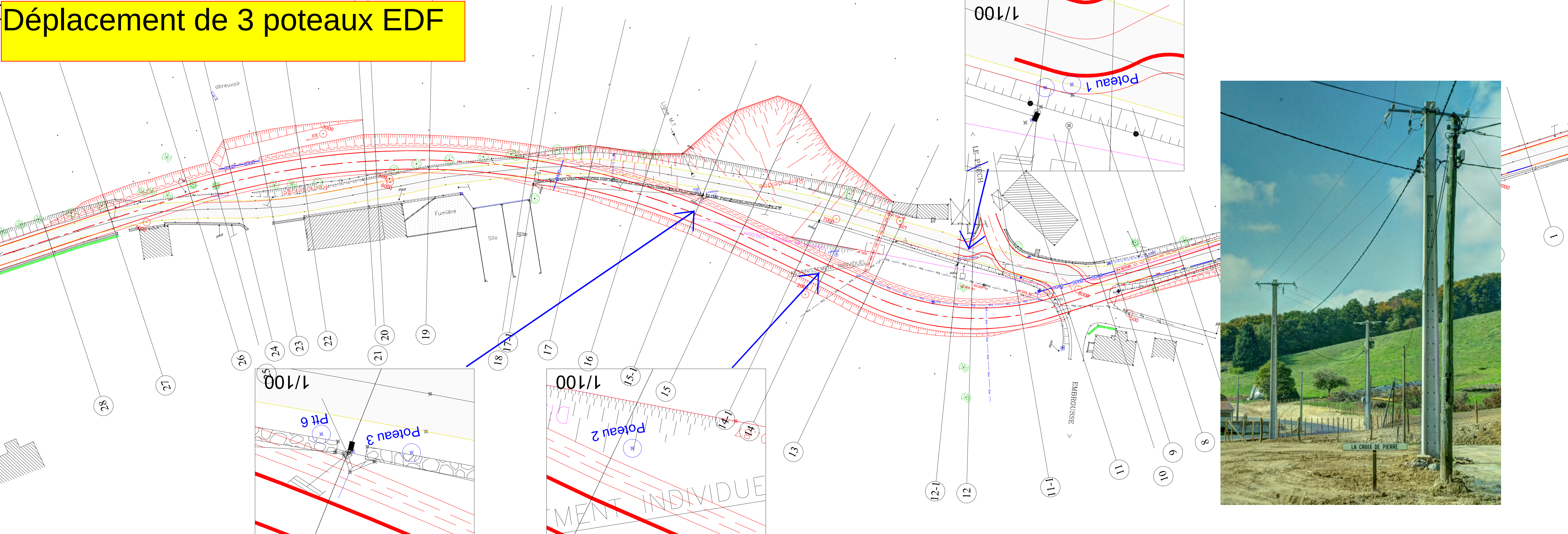
Le chantier.

Déplacement des concessionnaires.

- Enedis
- France télécom
- Adduction d'eau

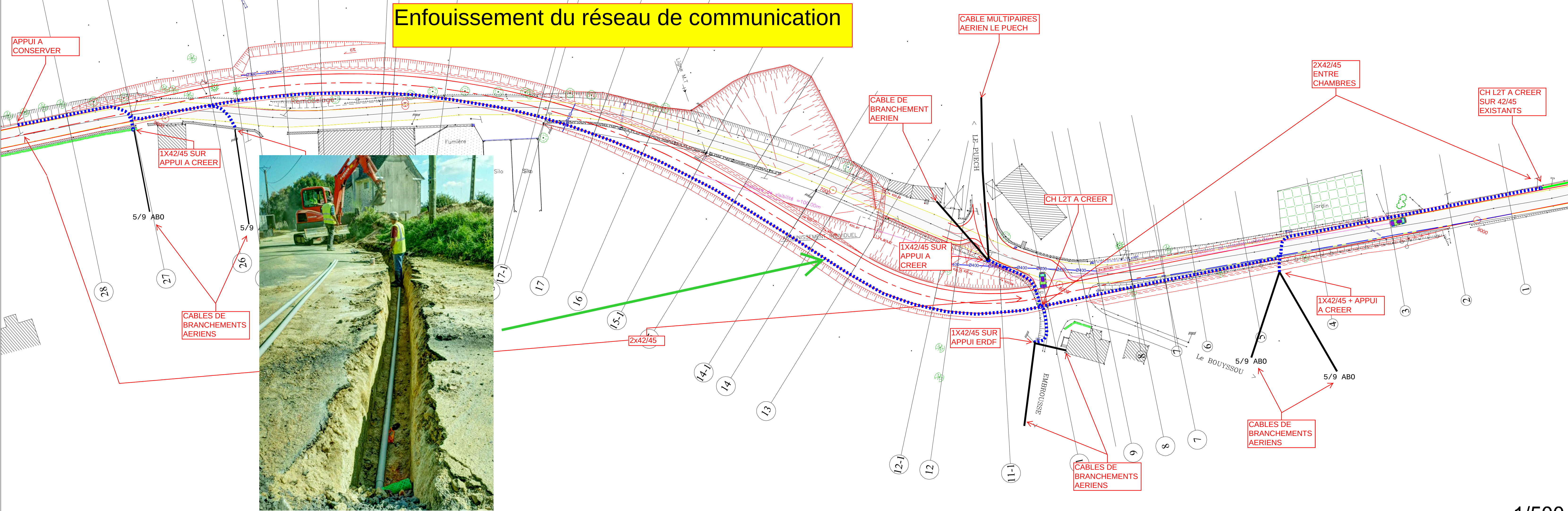


# Déplacement de 3 poteaux EDF



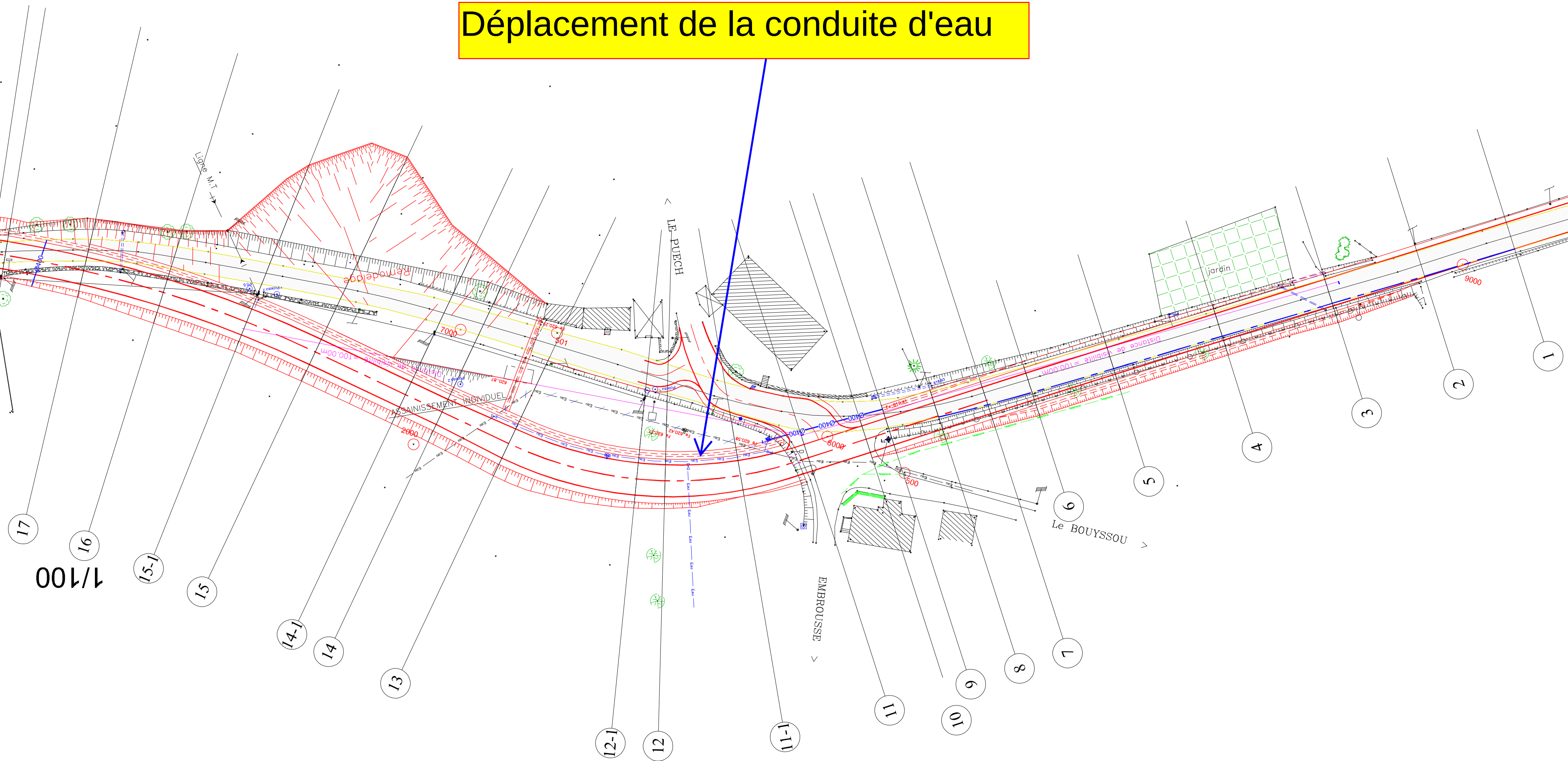


# Enfouissement du réseau de communication





# Déplacement de la conduite d'eau





## Le chantier: Le Terrassement



Lorsque le volume de déblais est important, deux pelles mécaniques sont nécessaires afin d'alimenter les deux d'empers en continu.

A l'arrière plan s'effectue la taille des talus tandis que qu'au premier plan l'ébauche permet un chargement rapide. La crête de talus est tracée à la chaux ou à la peinture.



## Le chantier: Le Terrassement



Le chef de chantier vérifie que les pentes sont respectées à chaque profil où sont implantées les chaises.  
Le péliste ensuite peut tailler seul les parties intermédiaires.



## Le chantier: Le Terrassement



Le déblais est mis en place par le bulldozer, puis compacté et réglé jusqu'au trait de cote inscrit sur les piquets.



## Le chantier: Le Terrassement



Vu d'ensemble de l'atelier. Au fond, on aperçoit le compacteur à bille.



## Le chantier: Le Terrassement



Ici, les deux accotements et le décaissement sont réglés au niveau fini porté sur les piquets déportés de 50cm. Cette zone est prête à recevoir la structure de la chaussée.



## Le chantier: La structure.



La pelle récupère les matériaux de l'ancienne chaussée afin de les répandre en sous couche.  
Tandis que les semi-remorque livrent le matériaux de carrière.  
Le niveleur se repère sur les cotes inscrites sur les piquets déportés.  
Le compacteur est visible au fond.



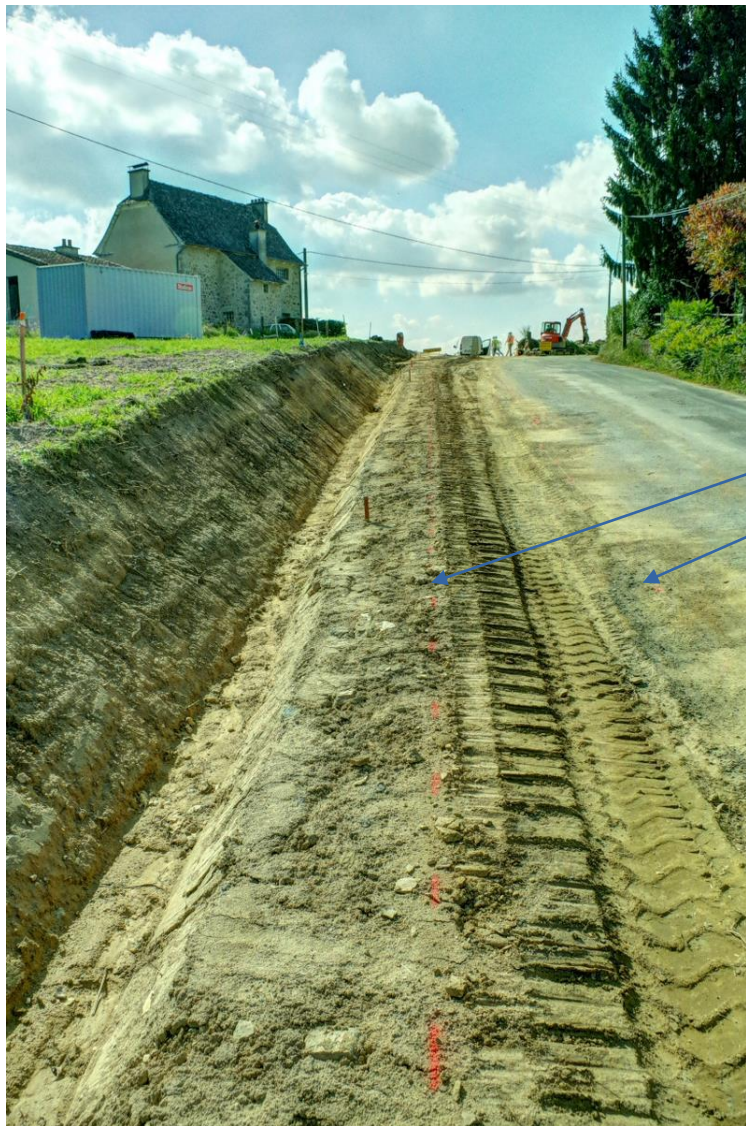
## Le chantier: Le Terrassement



Le compacteur.



## Le chantier: La structure.



Ici l'ancienne chaussée est conservée et rechargée.  
Une poutre de rive est suffisante (elle est tracée).



avant

après



Visibilité en sortie de l'exploitation



avant

après



Accès au pré.

Visibilité en sortie de l'exploitation





avant



après





avant



après





avant



après



avant



après



Le déport du tracé.



avant



Les poteaux déplacés.

après



Le déport du tracé.

avant



après



Le déport du tracé.



avant



après



Le déport du tracé.

avant



après





avant



après



Le nouveau carrefour avec la voirie communale.

avant



après





avant



après



La visibilité en arrivant à la voie communale

avant



après



Le nouveau carrefour avec la voirie communale.



avant



après



Le nouveau carrefour avec la voirie communale.

avant



après



Le déport du tracé.



avant



après



Le déport du tracé.

avant



après



Le déport du tracé.



avant



après



Le déport du tracé.

avant



après



Le déport du tracé.



avant



après



La visibilité de la sortie de l'exploitation

avant



après



Le déport du tracé.



avant



après



L'aire de parking rétrocédée au particulier.

avant



après



L'aire de parking rétrocedée au particulier et le carrefour



avant



après



avant



après



L'ancienne voirie remise en culture.





Fin.